

Compte-rendu du Comité de Pilotage Natura 2000
du site FR23000149 « Corbie »
Mardi 23 septembre 2021 à 15h00
salle communale de Vannecrocq

Présents : Corinne BLANCHOT-PROSPER (Sous-Préfète) ; Hervé MORIN (Président du CR Normandie et conseiller d'Épaignes) ; Jacques ENOS (Président du COPIL, Représentant la CC Lieuvain Pays d'Auge-CCLPA), Maire de Morainville-Jouveaux) ; Myriam DUTEIL (Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Eure en charge de la protection de la nature et des paysages, de l'économie circulaire, du cycle de l'eau et de la biodiversité.) ; Micheline PARIS (Conseillère cantonale de Beuzeville) ; Jean-Charles HAROU (Maire de Vannecrocq) ; Gérard DOUVENOU (Maire de Saint-Maclou et CC pays de Honfleur Beuzeville- CCPHB), Patrick NAIL (conseiller de Saint-Maclou) ; Bruno BLAS (CC de Pont Audemer Val de Risle- CCPAVR et maire de Toutainville) ; Didier DELABRIERE (Maire de Martainville) ; Stéphane DELALANDE (DREAL Normandie) ; Fabrice LEMARCHAND (DDTM 27) ; Pascal FLAMBARD (DDTM 27) ; Sylvain GOURRET (CCLPA) ; Cécile CHEFDEVILLE (CCLPA) ; Germain SAMSON (FDAAPPMA 27) ; Mikis BONNET (FDAAPPMA 27) ; Dominique JOUNAY (CA 27), Florence SELIER (FDSEA 27) ; Marie LEPELLEY (IBTN), Rachel NAUWINCK (IBTN-SAGE de la Risle), Vincent VAAST (CRPF), Emilie AVRIL (GMN), Cyrielle GOUR-HERUBEL (Service GEMAPI CCPHB), Antony GESNOUIN (service environnement CCPAVR) ; William BEDUCHAUD (PNRBSN).

Excusés : Thomas ELEXHAUSER (Conseiller cantonal de Beuzeville) ; Thomas BIERO (DREAL) ; Audrey FOLLET (Service environnement CD27) ; lauré GRANDPIERRE (ECOSPHERE).

Ouverture de la séance :

Mme la Sous-Préfète ouvre la séance et énonce le déroulé de la réunion.

Rappel de la démarche Natura 2000 : (voir la présentation PDF)

P. FLAMBARD rappelle la démarche Natura 2000 et les outils du réseau. Il présente ensuite la composition du Comité de Pilotage du site « Corbie » et le principe de fonctionnement de celui-ci.

Historique du site :

P. FLAMBARD présente ensuite une rétrospective de la vie du site. M. BONNET retrace ensuite toutes les étapes de l'étude prospective réalisée par le bureau d'étude ECOSPHERE et les travaux d'inventaires des milieux du cours d'eau 'Corbie' et de son lit majeur effectués par la FDAAPPMA 27.

Présentation de la révision du DOCOB : (voir la présentation PDF ci-jointe)

M. BONNET présente à l'assemblée la révision du DOCOB liée à l'extension du périmètre Natura 2000 validé. Il présente le site, ses caractéristiques, et développe la méthodologie utilisée puis les connaissances acquises.

H. MORIN s'interroge alors sur la présence de la Truite de mer. M. BONNET indique que cette espèce est présente dans la Corbie avec des effectifs relativement importants du fait d'une bonne accessibilité du bassin de la Corbie pour les migrateurs depuis la mer. G. DOUVENOU trouve dommage que la truite de mer ne fasse pas partie des Espèces d'Intérêt Communautaire. H. MORIN s'interroge également sur le Vertigo, la Mulette Perlière et le Triton Crêté. G. DOUVENOU demande quelle est la période idéale pour les suivis, ce à quoi répond M. BONNET que cette période du printemps-été est la plus propice à la recherche d'espèces et à la caractérisation des milieux.

H. MORIN se demande s'il est possible de mettre en place un PAEC commun aux 2 sites Calonne et Corbie ce à quoi P. FLAMBARD répond que cela est possible.

Vote et désignation du président du COPIL et de la structure animatrice :

J. ENOS est invité à prendre la parole pour présenter ses motivations dans le cadre de sa candidature à la présidence du Comité de Pilotage de ce site. C'est à l'unanimité que J. ENOS est désigné Président du COPIL par les élus présents.

Vient ensuite le vote pour la désignation de la structure animatrice. La Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge, seule candidate, est élue à l'unanimité par les élus présents.

Calendrier, consultation et modification du périmètre :

F. LEMARCHAND rappelle aux membres du COPIL les différentes étapes du calendrier de révision du DOCOB et de l'extension du périmètre du site (zonages environnementaux existants, îlots PAC et parcellaire cadastral, urbanisation). Il présente une rapide synthèse des consultations officielles du 15 octobre ainsi que la consultation issue de la modification d'extension proposée à Martainville.

Anthony GESNOUIN (CCPAVR) s'interroge alors sur la possibilité d'ajout de parcelle à la marge sur leur secteur, auquel P. FLAMBARD répond que ce n'est plus possible car la concertation a eu lieu, la CCPAVR a été consulté et qu'il faudra attendre une autre révision du périmètre.

Validation du DOCOB et du périmètre :

La révision du Document d'Objectif et la modification de l'extension de périmètre proposée sur Martainville sont validées à l'unanimité par les élus présents.

J. ENOS exprime alors son incertitude concernant la mobilisation des crédits pour le PAEC 2023 car pour lui les choses ne pourront se mettre en place que si des fonds sont disponibles.

F. LEMARCHAND lui répond alors qu'une délégation spéciale de crédits a permis de prolonger l'engagement des contrats arrivants à échéance pour les années de transition 2021 et 2022. Les crédits Feader sont issus d'un programme européen qui soutient de façon constante les pratiques agricoles en faveur de l'environnement depuis 1992. Ce soutien n'a jamais vu d'interruption jusqu'à ce jour et il est conforté par les ambitions en matière de préservation de la biodiversité lesquelles seront à nouveau portées par l'Europe pour la période 2023-2027 et reprises par tous les états membres.

Stratégie d'animation de la structure animatrice : (voir la présentation PDF)

C. CHEFDEVILLE prend ensuite la parole pour présenter à l'assemblée la stratégie d'animation envisagée sur le site « Corbie ». Il est ainsi proposé aux membres du COPIL une mutualisation de l'animation avec celle du site « Haut Bassin de la Calonne ».

J. ENOS précise que divers commentaires lui sont parvenus sur l'animation du site de la Calonne. Il insiste ensuite sur le fait que les acteurs oublient que la qualité de l'eau est le dénominateur commun majeur au service du territoire et de la biodiversité.

J. ENOS conclut en remerciant l'assemblée pour sa confiance et indique qu'avec la CCLPA ils essayeront de mener les actions d'animation sans violence et avec force de conviction.

Questions diverses :

D. DELABRIERE indique l'existence d'un plan d'épandage sur les trois communes de Fort-Moville, Martainville et Beuzeville, prenant en compte de grandes surfaces agricoles, qui est en cours d'enquête publique. En effet, après avoir constaté une odeur désagréable, des échantillons de digestats ont été prélevés dans lesquels il a été constaté énormément de déchets plastiques, avec même la présence de code barre par exemple. Il conclut en précisant qu'il s'agit vraisemblablement de déchets industriels et que ce type d'épandage n'est pas du tout raccord avec la préservation des captages d'eau et des cours d'eau.

J. ENOS affirme que la méthanisation, lorsqu'elle est bien réalisée, fait partie de la transition écologique et qu'il faut bien sûr être vigilant collectivement. Il précise ensuite que l'eau est déjà turbide.

D. DELABRIERE rappelle l'importante surface concernée sur Martainville.

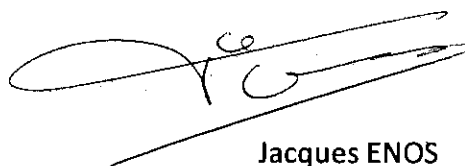
Mme la Sous-Préfète rappelle que si les acteurs constatent des choses anormales sur le terrain il faut en informer les services de la DDPP et que des contraintes complémentaires peuvent être mises en place. Elle indique ensuite qu'on insiste trop souvent sur les projets qui ne se passent pas bien donnant une mauvaise image pour la méthanisation au détriment des projets qui fonctionnent bien en contribuant ainsi aux objectifs de la transition écologique.

Mme la Sous-Préfète revient alors sur tous les sujets évoqués en saluant tous les participants. Elle remercie tous les participants de ce Copil, tous les services ainsi que la FDAAPPMA et le bureau d'étude pour tout le travail de terrain et de proximité effectués dans une volonté constructive et de concertation avec les usagers du territoire.

Mme la Sous-Préfète ajoute que le fait d'avoir abouti à cet élargissement du périmètre de ce site va permettre de préserver une biodiversité déjà riche et intéressante sur ce secteur, avec l'appui d'une continuité des financements dédiés à ces actions.

Mme la Sous-Préfète lève la séance à 17h.

Le Président du COPIL,



Jacques ENOS